

Fiche identité association

Nom : ASSOCIATION LES JEUNES HANDICAPES	Photo ou logo 
Coordonnées : Château de Lahage 31370 LAHAGE	
Date de création : 17/01/1957 Parution au JO : le 09/02/1957	

Public et zones d'interventions différenciées

Personnes handicapées mentales :

- 2 foyers d'hébergement (Rieumes et Muret)
- 2 foyers de vie (Rieumes et Lahage)
- 2 ESAT (Rieumes et Lahage)
- 1 foyer d'accueil médicalisé (Fonsorbes)

Polyhandicap : 1 Maison d'accueil spécialisée (Fonsorbes)

Maladie mentale stabilisée :

- 1 foyer d'hébergement (Bois de la Pierre)
- 1 foyer de vie (Bois de la Pierre)
- 1 ESAT (Bois de la Pierre)

Missions :

- accueillir des personnes en situation de handicap et leur apporter une existence conforme à leurs besoins si nécessaire jusqu'à leur fin de vie
- apporter aux familles l'appui moral et les conseils dont elles ont besoin

Projet de l'Association : La personne accueillie au sein de l'AJH qu'elle soit personne handicapée mentale, atteinte ou pas d'un handicap moteur, personne relevant de la maladie mentale, jeune, moins jeune ou encore vieillissante, est au cœur du projet associatif.

Le Projet associatif est la déclinaison des valeurs fondamentales et fondatrices de l'association, sur lesquelles elle fonde son action.

L'AJH a souhaité écrire son projet associatif :

- pour optimiser la qualité de la prise en charge de la population accueillie,
- pour transmettre et pérenniser les valeurs défendues par l'AJH,
- pour réaffirmer l'engagement de chacun au sein de l'association,
- pour s'inscrire dans une démarche de transparence vis-à-vis de ses partenaires, résidents, familles, salariés, adhérents et organismes de contrôle et de tarification,
- pour pouvoir défendre ses objectifs auprès des organismes de contrôle et de tarification,
- pour inspirer les autres projets (de siège, d'établissement, de service, etc...),
- pour s'assurer que chacun est d'accord sur un socle commun ;